

## Femmes, mouvement féministe et droits pour la diversité sexuelle et de genre au Mexique

Au Mexique, comme partout dans le monde, les femmes sont parmi les plus défavorisées, discriminées et maltraitées. Mais les femmes mexicaines s'organisent, réagissent et gagnent des droits.

Dans les sphères politiques mexicaines, les femmes sont peu ou pas présentes, en particulier dans les gouvernements fédéraux ou locaux (parfois moins de 5 % de femmes). Au niveau national, elles représentent en moyenne 25 % des élu-es des deux chambres (Sénat et Chambre des députés). La situation est la même dans les assemblées « us et coutumes » des communes indigènes. Ces assemblées, dont les premières datent de 2001 (bien qu'inscrites dans l'article 2 de la Constitution) furent une victoire pour les indigènes, car elles constituaient un droit enfin reconnu, un droit ancestral d'une gouvernance indigène au niveau local. Mais ces assemblées ne font pas exception, et en perpétuant la tradition patriarcale, donnent peu de place aux femmes indigènes.

Nous proposons ici de faire un tour d'horizon de la situation des femmes au Mexique : appréhender les enjeux du mouvement féministe, regarder les avancées des droits des femmes concernant l'avortement, ou encore les droits des LGBTIQ et les féminicides. Car la situation la plus catastrophique est pour les travailleuses précaires des *maquiladoras* (usines d'assemblage), comme à Ciudad Juárez.

### Le mouvement féministe

Le Mexique possède un mouvement féministe dynamique, qui se situe dans la lignée du féminisme latino-américain très développé dès les années 70.

Il se compose d'un mouvement institutionnel qui s'est beaucoup mobilisé sur les luttes pour le droit à l'avortement. Mais aujourd'hui, de nombreuses organisations féministes se radicalisent et souhaitent marquer leur indépendance par rapport au gouvernement et aux partis politiques ou syndicats, corrompus. Les dynamiques féministes indigènes sont également présentes et des organisations féministes ont intégré la *Sexta* (mouvement initié par les zapatistes et visant à unir les luttes dans un mouvement civil et pacifique indépendant des partis politiques et des institutions, voir chapitre 3). Mais là encore, alors que ce mouvement populaire d'émancipation s'inscrit dans une perspective féministe, les pratiques sexistes resurgissent, dénoncées par les organisations féministes adhérentes. Il ne faut pas oublier non plus ce que Mercedes Olivera appelle le féminisme indien, et en particulier celui des femmes zapatistes, qu'elle distingue du féminisme occidental, « libéral et individualiste ».



« Plus jamais un Mexique sans nous ». Mural d'un caracol zapatiste, 2012.

## Elles écrivent leur histoire : conversations avec quatorze femmes journalistes

Le livre d'Elvira García, écrivaine et journaliste, retrace au travers d'entretiens avec des femmes journalistes de trois générations, les parcours ardu et courageux de ces femmes pour exister comme journalistes, dans un monde médiatique exclusivement masculin et sexiste. Journaliste d'investigation dans la presse écrite : un métier d'autant plus difficile pour les femmes, qui doivent faire leur place et subissent, comme leurs collègues, des menaces, des agressions, des arrestations et sont parfois victimes d'exécutions, souvent sans bénéficier du soutien de leur journal. Un hommage à ces journalistes citoyennes qui ont contribué parfois au prix de leur vie à démasquer la corruption et dénoncer les injustices au Mexique.



## Pénalisation de l'avortement

Au Mexique, seul le District Fédéral (Mexico D.F.) a totalement dépénalisé l'avortement, qui est désormais possible dans les douze premières semaines de gestation, depuis une loi votée en avril 2008. Passé douze semaines, les femmes qui avortent peuvent être condamnées à une peine de prison de trois à six mois.

Le vote de cette loi a été le point de départ d'une campagne pro-vie appuyée par l'Église catholique, qui s'est traduite par l'inscription, dans la constitution de dix-huit États mexicains sur trente-et-un, de lois protégeant la vie dès la conception. Ces amendements pro-vie restreignent la pratique de l'avortement et dans certains États, comme celui du Guanajato, la punissent de peines allant jusqu'à trente ans de prison. N'oublions pas la forte influence politique du Vatican et en particulier de l'*Opus Dei* au Mexique.

Ailleurs, l'avortement est restreint à certaines conditions. Dans tous les États, les femmes peuvent en théorie avorter pour cause de viol, mais la pression sociale conjuguée aux obstacles administratifs ou encore la non-reconnaissance des viols, rendent souvent non-effective cette législation.

On estime à un million le nombre d'avortements clandestins par an au Mexique et l'ONU calcule que 100 000 femmes, dont 90 % sont des jeunes filles sans ressources, meurent chaque année des complications de ces avortements. C'est aussi la quatrième cause de mortalité féminine dans la capitale.

## Féminicides et Violences masculines

Les 7 et 8 mars 2012, a eu lieu au Chiapas la première pré-audience du Chapitre mexicain du Tribunal Permanent des Peuples (TPP) sur les féminicides et les violences masculines. Pendant deux jours, plus de deux cents femmes et quelques hommes ont écouté huit cas particulièrement marquants, regroupés autour de quatre axes : féminicides et contre-insurrection, violations de procédure, violence sexuelle et domestique, et enfin violence structurelle. Les femmes ont témoigné en tzeltal, en tzotzil et en espagnol, les unes à visage découvert, d'autres derrière un écran. Dénoncer les violences, sexuelles notamment, est toujours très difficile et douloureux. Ici, les femmes ont montré une double dose de courage, car beaucoup ont été menacées par leurs violeurs, les assassins qu'elles dénoncent, la police ou les militaires.

Cette initiative remarquable d'un ensemble de femmes, de féministes et d'associations de la société civile vise à répondre au déferlement de violence qui s'est abattu sur le Mexique. Jules Falquet<sup>1</sup> explique que les femmes et les féministes sont parmi les premières à s'organiser pour dénoncer et mettre un terme au continuum de la violence patriarcale, raciste et capitaliste, qui prend désormais le visage d'une « violence narco-militaro-néolibérale ». On estime à 34 000 le nombre de femmes assassinées pour le seul fait d'être femmes durant les vingt-cinq dernières années, tandis que 70 % des femmes rapportent avoir vécu une forme ou une autre de violence au cours de leur vie.

### ***En la calle soy el Che, en la casa Pinochet***

(slogan féministe mexicain : « Dans la rue je suis le Che, à la maison Pinochet »)

## Arrêter la liste de l'impunité, pas une de plus !

**Selon un rapport des Nations unies, le Mexique est le troisième pays du monde qui compte le plus grand nombre d'assassinats de femmes, tout juste après la Russie et le Guatemala** : des milliers de crimes contre les femmes au Mexique depuis le début des années 90, un acharnement des assassins sur le corps des victimes, la majorité des coupables non identifiés...

« C'est peut-être l'affaire la plus abominable de l'histoire criminelle de tous les temps », titrait *Le Monde diplomatique* en 2003, et Sergio González Rodríguez de poursuivre : À Ciudad Juárez, ville frontière du nord du Mexique, jumelle d'El Paso (Texas), plus de trois cents femmes ont été assassinées selon un rituel immuable : enlèvement, torture, sévices sexuels, mutilations, stran-

1. J. Falquet, « Femmes et féministes contre la violence masculine, néolibérale et guerrière au Mexique », dans Gaudichaud F. (dir.), *Amérique Latine, émancipations en construction*, Syllepse, Paris, 2012.



Affiche d'une campagne contre les féminicides, pour la marche « Pas une de plus » le 14 mai 2012 après l'assassinat d'Itzel Janet Méndez Pérez au Chiapas. San Cristóbal de las Casas, 2012.

gulation. Depuis dix ans, au rythme moyen de deux cadavres par mois, des corps de femmes, d'adolescentes et de fillettes, nus, meurtris, défigurés, sont découverts dans les faubourgs de la ville maudite. Des enquêteurs pensent alors qu'il s'agit de l'œuvre de deux tueurs en série psychopathes. Mais qui demeurent introuvables...

**Voix sans écho** est le nom de l'une des premières associations de familles des femmes victimes de ces assassinats. Créée en 1998, elle entendait dénoncer la passivité des autorités, les insinuations selon lesquelles les femmes assassinées, travailleuses dans les *maquiladoras* le jour et supposées « fêtardes » la nuit, seraient responsables de leur propre mort, la fabrication de coupables, de boucs émissaires.

L'enquête réalisée en 2004, sous la pression des luttes des familles, des associations féministes et d'organisations internationales, va alors casser ce mythe du tueur en série et permettre de questionner les liens entre la violence contre les femmes et les dynamiques sociales ambiantes.

Cette enquête révèle en effet que la scène de ce qui était perçu comme un abominable mystère criminel n'est pas limitée aux seules villes de l'État de Chihuahua. Dans d'autres États de la République mexicaine, les taux d'homicides de femmes par 100 000 habitants sont plus élevés encore puisqu'avec son taux de 2,8 pour cent mille, cet État n'arrive qu'au septième rang dans la violence meurtrière contre les femmes.

Devant l'ampleur du massacre et le manque évident de volonté pour élucider et punir ces crimes, la prise de conscience des dimensions structurelles de ces assassinats s'est développée, donnant naissance au terme *fémicide*. Écho à celui de génocide, ce néologisme s'impose désormais peu à peu pour caractériser ces crimes et leur donner une réalité pénale autant que politique.

**Le fémicide est l'assassinat de femmes parce qu'elles sont des femmes.** Le fémicide peut se produire parce que les autorités complaisantes voire de collusion avec les assaillants font preuve de violence institutionnelle contre les femmes en entravant leur accès à la justice. Elles contribuent ainsi à l'impunité, écrit de surcroît Marcela Lagarde y de los Rios, anthropologue et ancienne députée du Parti de la révolution démocratique, et qui a fortement œuvré à l'adoption, en 2007, de la Loi générale d'accès des femmes à une vie libre de violence.

**Misogynie, déficit de l'État, mais aussi racisme et inégalités économiques** sont les facteurs sur lesquels convergent toutes les analyses réalisées sur ces morts violentes de femmes. Quand à la domination patriarcale se juxtaposent l'ordre violent du néo-libéralisme et le militarisme (sous couvert de guerre au narcotrafic), les femmes sont exposées à la barbarie et à la mort.

S'attacher à comprendre les violences contre les femmes au Mexique, c'est donc aller à la rencontre des sans droits, c'est croiser les cibles privilégiées d'une exploitation débridée.

Au Mexique, être femme, pauvre et indigène et/ou migrante en provenance de régions rurales, est une situation à haut risque.

Au Mexique, témoigner comme journaliste ou se battre contre l'impunité des meurtriers en tant que défenseur-euse des droits humains, vous expose à votre tour à l'assassinat.

Pour que cesse ce bain de sang, la dénonciation de l'impunité qui entoure ces assassinats est une priorité.

## Les droits LGBTIQ<sup>2</sup>

Mexico District Fédéral (ville de Mexico) est le premier État en Amérique Latine à légaliser le mariage pour les couples lesbiens et gays, en 2009. Les autres États mexicains n'auront pas suivi, puisqu'à ce jour seuls deux États le reconnaissent, celui de la capitale (District Fédéral) et celui du Quintana Roo. L'adoption est également un droit pour les couples homosexuels dans la capitale depuis une décision de la Cour Suprême en 2010. Un pacte civil de solidarité reconnaissant des droits similaires au mariage, mais excluant l'adoption, existe également dans l'État du Coahuila depuis 2007.

Cependant, la capitale de Mexico est une exception, et l'homophobie reste très répandue au Mexique. Les LGBTIQ continuent d'être la cible d'attaques et de manœuvres d'intimidation, en particulier en dehors des grandes agglomérations. L'impunité pour ces crimes demeure courante et les mesures prises par les autorités pour protéger contre l'homophobie et rendre efficaces les lois anti-discrimination sont extrêmement limitées.

---

2. Lesbiennes, Gays, Bi, Trans, Intersexes, Queer.

# Femmes indigènes, loi révolutionnaire et rapport à la tradition

Comment allier la lutte des indigènes pour l'autonomie, contre le capitalisme, avec la lutte féministe : là est la question que nous avons en commun avec nos camarades mexicain-es. N'oublier personne sur le chemin, avancer lentement, et avec toutes et tous.

Les femmes constituent aujourd'hui 70 % de la population indigène du Chiapas. Depuis des siècles, au sein de la société métisse, mais aussi de leurs propres communautés, elles souffrent de rapports sociaux de classe, de culture et de sexe très inégalitaires. Mercedes Olivera explique que la colonisation a intensifié l'oppression et les inégalités : la subordination des femmes s'accroît avec la pression de l'Église d'une part et d'autre part avec l'intégration des hommes au marché qui accumulent alors davantage de pouvoir à travers l'argent.

En mars 1993, au terme d'une longue consultation auprès des femmes des communautés zapatistes, les commandantes tzotziles Ramona et Susana font connaître la « loi révolutionnaire des femmes », rendue publique un an plus tard, et dans laquelle elles posent leurs conditions pour participer à la lutte. C'est aussi sous la pression des femmes dans les assemblées que le soulèvement armé du 1<sup>er</sup> janvier 1994 est décidé en 1993.

Avant l'insurrection zapatiste, on racontait une histoire à San Cristóbal : *« Quand une femme indienne reçoit un coup de pied dans la rue, elle ne sait pas si c'est parce qu'elle est indienne, femme, ou pauvre »*. Désormais, elles tentent d'imposer d'autres relations sociales en s'appuyant sur le potentiel transformateur du projet zapatiste ; la tradition n'est pas écartée, mais elle est repensée en fonction d'utopies légitimes : il faut innover sur le socle d'une histoire et d'une culture propres. Certes, les changements dans la condition des femmes indigènes sont lents et inégaux, mais ils sont significatifs et, surtout, ils s'inscrivent dans une œuvre de longue haleine. *« Même si nous n'en voyons pas le résultat, nous devons laisser quelque chose : un signe, un exemple, un témoignage, un chemin que puissent suivre celles qui viendront ensuite. »* (une commandante zapatiste, juillet 1996).

## La subordination des femmes indiennes

Si les populations indiennes ont été exploitées, discriminées, niées par les colonisateurs et leurs héritiers, ce schéma d'exclusion et de domination s'est vu



Femmes bases d'appui zapatistes qui ont empêché l'armée d'entrer dans la communauté d'Hermenegildo Galeana en 2008. Caracol de la Garrucha, 2008

redoublé dans le cas des femmes, intensément soumises aux hommes comme en témoignent les femmes zapatistes :

« Nous savons qu'au départ, les femmes avaient un rôle important dans la société, dans les villages, dans les tribus. Les femmes ne vivaient pas comme maintenant, elles étaient respectées, elles étaient les plus importantes pour la conservation de la famille, elles étaient respectées car elles donnaient la vie, comme nous respectons aujourd'hui la terre-mère qui nous donne la vie. A cette époque la femme avait une place importante mais au fil de l'histoire, avec le développement de la propriété privée, tout ça a changé.

Au moment où est née la propriété privée, la femme fut reléguée au second plan. Quand a commencé l'exploitation de la terre et le développement de la propriété privée, les hommes ont commencé à commander. Nous savons qu'avec cette propriété privée sont arrivés trois grands maux : l'exploitation de tous, hommes et femmes, mais plus des femmes, car celles-ci sont particulièrement exploitées par le système néolibéral ; l'oppression de l'homme sur la femme en tant que femme ; la discrimination envers les indigènes.

(Manuel de la Escuelita « *Participación de las mujeres en el gobierno autónomo* », p. 18).

À la fin des années soixante-dix, la misère et les relations sociales quasi-féodales qui sévissent encore au Chiapas font du quotidien des femmes



indigènes un vécu d'angoisse, de violence et d'aliénation. Dans les plantations des grands propriétaires terriens, le système des *peones acasillados* est presque équivalent à l'esclavage : « *droit de cuissage des patrons et des administrateurs de propriétés et de ranchs, soumission absolue des femmes aux hommes, à la famille et à la communauté. Pour le plus grand bénéfice du capitalisme agro-exportateur sauvage, une très forte pression sociale garantissait la reproduction du modèle féodal colonisateur où les femmes, indiennes, esclaves, n'avaient pas le moindre espoir d'agir publiquement ou de s'opposer au modèle de subordination – sous peine d'exclusion ou de mort* » (Mercedes Olivera, *El Sur de Mexico. Datos sobre la problemática indígena*, UNAM, 1980).

La plupart des femmes souffrent de dénutrition à divers stades. Mariées extrêmement jeunes et sans leur consentement, elles sont entièrement sous la coupe de leur mari. La coutume veut en effet que la femme soit « achetée » en mariage ; et le mari s'autorise de ce fait à imposer ses vues (« Je ne t'ai pas achetée pour que tu fasses ceci ou cela »). La violence conjugale est également très forte : beaucoup d'hommes n'hésitent pas à battre leur femme « pour les éduquer ». Cette négation de leur autonomie se retrouve aussi dans les nombreuses grossesses qui leur sont imposées. Impossible pour elles d'avoir les enfants qu'elles veulent et peuvent élever. La contraception est presque inconnue et peu de maris laissent leurs femmes l'utiliser quand celles-ci le souhaitent (le gouvernement, lui, a tenté à maintes reprises de promouvoir la stérilisation des indigènes, souvent contre leur gré et/ou sans leur expliquer dans une langue compréhensible pour elles la nature et la portée de l'opération). La mortalité des femmes en couches est très élevée, comme l'est celle des enfants mortes de maladies curables et de dénutrition. Ce sont les mères qui souffrent le plus du dénuement lorsque, pendant la « période de la faim », entre avril et juin, la réserve de maïs est épuisée et qu'il n'y a ni argent ni travail.

À l'intérieur de leur famille et dans les assemblées communautaires, le droit à la parole leur est souvent dénié et elles participent rarement aux responsabilités et aux décisions. Elles le peuvent d'autant moins qu'elles sont analphabètes pour la plupart. À plus forte raison, sortir de leurs communautés les rend très vulnérables : le fait de ne pas parler l'espagnol les expose à toutes sortes de vexations et d'exploitations.

*« Être une femme indienne a signifié vivre toutes les relations de subordination coloniales : la négation d'une quelconque autonomie et la négation de leur personne au profit de la reproduction biologique et de la reproduction du modèle de subordination – qui nie leur propre vie, leur sexualité, l'expression de*



« Ni soumise, ni dévote, femme libre, jolie et folle ». Pochoir féministe dans les rues de San Cristóbal de las Casas, 2012

leurs sentiments, la valeur de leur travail et qui les inhibe complètement devant quelque type de plaisir que ce soit. La peur, la honte, le rejet des changements, le fait de se sentir coupables et pécheresses, constituent le substrat de leur identité de genre. Une identité qui est – ou semble être – tout à fait appropriée aux nécessités des paysans. » (Mercedes Olivera).

### Maria López Candelaria

En 1712, à Cancuc (Chiapas), la Vierge serait apparue à la jeune Maria López, alors âgée de douze ans... En pleine période d'expropriation et de surexploitation des peuples originaires par les caciques et par les Espagnols (versement obligatoire du tribut royal et exactions des fonctionnaires royaux), elle aurait expliqué à l'enfant comment se débarrasser des autorités religieuses et civiles espagnoles, et comment les remplacer par des autorités émanant librement des indigènes. Maria est battue, persécutée, mais la rumeur de sa vision se diffuse et bientôt, les Tzotziles et les Choles rejoignent les Tzeltals dans la rébellion. Celle-ci déborde largement le territoire de Cancuc et s'étend sur une zone qui correspond à la zone d'influence zapatiste aujourd'hui. À la mort de Maria, apparaît un personnage mythique, dont l'existence historique est contestée : un certain Juan López qui aurait repris le flambeau de la révolte. Combattant courageux et charismatique, il aurait tenu tête aux Espagnols puis aurait été arrêté et éloigné de Cancuc. À son retour, il aurait totalement changé : violent avec ses anciens compagnons/compagnes qu'il exploite, ces dernières l'auraient tué. Or, ce n'est pas Maria Candelaria que la mémoire collective a retenue mais Juan López, le « roi indien » aux pouvoirs surnaturels transmis par la Vierge... La figure de Maria López Candelaria, initiatrice de l'une des plus grandes révoltes indigènes avant le soulèvement zapatiste a ainsi été occultée dans la mémoire collective.

## La « loi révolutionnaire des femmes »

Faire évoluer les traditions tout en restant fidèle à l'histoire et à la culture de son peuple est une entreprise difficile mais prometteuse, dans laquelle se reconnaissent beaucoup de femmes indigènes. « *La tradition, ce n'est pas une petite boîte de cristal qu'on voudrait préserver pure et intacte. Au contraire, on a envie de ne plus être bloquées* », déclare une Indienne tarahumara pendant la Marche de la Couleur de la Terre (février 2001), lorsque les zapatistes convient les peuples indigènes des régions qu'ils/elles traversent à les rejoindre pour obliger le gouvernement à appliquer les Accords de San Andrés. « *Les us et coutumes, ce n'est pas une statue, c'est un outil* » (une Mixte de Oaxaca, dans les mêmes circonstances). Il faut donc « cheminer » patiemment, mais résolument, entre la préservation du passé et sa transformation : le but étant d'élargir les espaces de pouvoir et de participation déjà obtenus et de conquérir une égalité encore difficile à réaliser.

On ne peut qu'admirer le courage et la détermination qu'il a fallu aux Indiennes pour promouvoir, dans leurs communautés, les propositions « révolutionnaires » de la loi des femmes :

« Nous autres *compañeras* on ne participait pas, et les *compañeras* avant nous n'avaient pas idée de ce que, comme femmes, nous pouvions faire pour participer. Nous pensions que nous devons seulement travailler à la maison et nous occuper des enfants, faire la cuisine [...] Nous n'avions pas la liberté de participer, de parler, parce qu'on pensait que les hommes valaient plus que nous [...] Mais depuis, quand est née notre organisation, nous avons commencé à voir les différentes catégories de travail qu'il y avait à faire pour l'EZLN et nous avons commencé à participer à ces différents travaux. Au début ça nous a coûté, ça n'a pas été facile, parce que nous étions persuadées qu'en tant que femmes nous ne pourrions pas, que ce serait difficile pour nous autres *compañeras*. »

(Manuel de la Escuelita « *Participación de las mujeres en el gobierno autónomo* », p. 6).

La « loi révolutionnaire des femmes » est le fruit d'une longue consultation réalisée par et avec les femmes zapatistes des communautés. Elle résulte aussi de l'apport des luttes de femmes antérieures. Adoptée en mars 1993 et rendue publique un an après, elle représente une avancée considérable pour les zapatistes : celles-ci y affichent des revendications spécifiques.



La loi révolutionnaire des femmes, peinture murale, *Municipio Francisco Villa*, La Garrucha, 2012

## Loi Révolutionnaire des Femmes Zapatistes

1. Les femmes ont le droit de participer à la lutte révolutionnaire en tout lieu et à tout niveau de responsabilité déterminé par leur volonté et leur compétence, sans distinction de race, de religion ou d'appartenance politique.
2. Les femmes ont le droit de travailler et de percevoir un juste salaire.
3. Les femmes ont le droit de choisir le nombre d'enfants qu'elles désirent et souhaitent élever.
4. Les femmes ont le droit de participer pleinement à la vie de la communauté et d'y exercer des charges lorsqu'elles sont élues librement et démocratiquement.
5. Les femmes et leurs enfants ont droit à la satisfaction de leurs besoins, principalement dans les domaines de l'alimentation et de la santé.
6. Les femmes ont le droit à l'éducation.
7. Les femmes ont le droit de choisir leur conjoint et de ne pas avoir à contracter un mariage par la force.
8. Aucune femme ne pourra être battue ou physiquement maltraitée, ni par un proche, ni par un étranger. Les viols et tentatives de viols seront sévèrement punis.
9. Les femmes pourront occuper des charges de direction dans l'organisation et accéder à tous les grades des forces armées révolutionnaires.
10. Les femmes bénéficieront de tous les droits et seront soumises à toutes les obligations définis par les lois et les règlements révolutionnaires.

Le texte alterne les revendications portant sur leur participation aux responsabilités et aux décisions dans les domaines militaire, civil et économique, et celles qui concernent leur statut de femmes, d'épouses et de mères.

« Participer à la lutte révolutionnaire » (article 1) a d'abord signifié la possibilité, pour les femmes, d'être intégrées aux structures de l'EZLN en y occupant des grades militaires. C'est d'ailleurs une ancienne servante en ville, devenue la commandante Ana María, qui a dirigé la prise de San Cristóbal de Las Casas par laquelle les zapatistes ont révélé leur existence. Deux ans plus tard, accueillant les participant-es de la Rencontre intercontinentale, elle proclamait avec force que « *Nous sommes tous égaux parce que nous sommes différents* » (27 juillet 1996) : principe fondamental de l'utopie zapatiste qui construit l'égalité et l'unité humaines, non pas *malgré* les différences entre les individus et les sexes, mais à *partir* d'elles, sur la base de leur pleine reconnaissance. En octobre 1996, pour rompre l'encercllement militaire et porter leur parole, c'est la commandante tzotzil Ramona que les zapatistes envoient à Mexico ; elle avait participé au premier dialogue avec le gouvernement en février 1994, et par son rôle dans l'élaboration de la loi révolutionnaire, elle est un symbole fort de la place des femmes dans la lutte. Le 28 mars 2001, au terme de la « Marche de la Couleur de la Terre » destinée à obtenir l'application des Accords de San Andrés, la Commandante Esther prononce le discours de l'EZLN devant le Congrès de l'Union : « *La parole qu'apporte notre voix est une clameur. Mais c'est une parole de respect pour cette tribune et pour toutes celles et tous ceux qui nous écoutent.* » Appel au « dialogue » pour qu'enfin

le gouvernement fédéral s'engage à reconnaître les cultures indigènes par une réforme constitutionnelle... À ouvrir aux communautés l'ensemble des droits reconnus aux citoyen-nes mexicain-es (représentation politique, justice, santé, éducation) en mettant fin aux discriminations... À respecter leur droit à mener des initiatives économiques dans le cadre des communautés...

Mais au-delà de ces figures les plus visibles, ce sont des milliers d'Indiennes qui entendent « participer à la lutte révolutionnaire ». Minoritaires au début, elles représentaient un tiers de l'EZLN en 1994. Le choix du soulèvement armé s'est déterminé sous une forte pression des femmes dans les assemblées. Elles ont ensuite massivement participé aux blocages de routes, aux manifestations, aux réunions et aux récupérations de terres (à Ocosingo, une occupation de terres a été entièrement réalisée par des femmes). « *Une des premières batailles a été gagnée par les femmes. Nous, nous pensions que la guérilla, c'était une affaire d'hommes. Mais les femmes étaient là, et elles nous ont imposé leur droit à participer.* » (Sous-Commandant Marcos, dans une entrevue pour la vidéo *La guerra de Chiapas*, Argos, Mexico, 1994).

La reconnaissance et la promotion de leur participation à la lutte politique concernent bien sûr aussi leur rôle dans les instances administratives civiles (article 4). L'exigence d'un travail justement rétribué propose encore une autre voie d'émancipation, au-delà de l'assignation traditionnelle au rôle d'épouse et de mère (article 2). Mais pour tout cela, il faut accéder à l'éducation (article 6), en particulier maîtriser l'espagnol comme langue officielle.



L'accès des femmes à l'éducation. École primaire autonome, Caracol d'Oventik, 2012.

Le respect et la reconnaissance auxquels les femmes indigènes aspirent concernent également le domaine privé de leur vie. Ici aussi, elles veulent inventer d'autres types de relations que celles auxquelles les vouent les « us et coutumes ». Être libres de choisir leur compagnon (article 7). Décider du nombre d'enfants qu'elles auront (article 3) en bénéficiant de la « planification ». Faire cesser toutes les discriminations qui les empêchent de répondre à leurs besoins vitaux ainsi qu'à ceux de leurs enfants (article 5), les focalisant sur les nécessités de la survie au détriment d'autres aspirations, d'autres possibilités de réalisation...

Et bien sûr, elles exigent de ne plus être battues, maltraitées, violées par quiconque (article 8). C'est la principale raison pour laquelle les femmes ont imposé l'interdiction de l'alcool dans les communautés.

Le 28 mars 2001, au Parlement de Mexico, la Commandante Esther réitère l'aspiration des peuples indigènes à se développer dans le cadre d'une autonomie protectrice de leurs droits, de leur histoire et de leur culture. Elle souligne la double polarité au cœur du mouvement zapatiste : préserver les traditions, mais les faire évoluer aussi, garder ce qui est bénéfique et jeter ce qui ne convient plus. En tant que femme, elle est particulièrement bien placée pour porter cette exigence : « *Nous les femmes, savons lesquels des us et coutumes sont bons et lesquels sont mauvais.* » Or, le gouvernement aura beau jeu de méconnaître cet équilibre délicat entre l'attachement à une culture et la volonté de la faire évoluer ; dans une immense provocation, il alléguera son souci de la condition des indigènes pour ne pas modifier la Constitution : y inscrire le respect des « us et coutumes indigènes » serait porter atteinte aux droits des femmes indigènes. Face à cette instrumentalisation perverse du sort des indigènes (en butte à la violence raciste, sexiste, coloniale et néolibérale exercée par le gouvernement et la société métisse depuis cinq siècles), l'EZLN rompra le dialogue. Et luttera à sa façon pour donner corps à ses utopies, telle la loi révolutionnaire des femmes.

Le plus difficile reste alors à faire. Donner au cadre fixé par cette loi un minimum de souplesse pour permettre à des mentalités, marquées par des siècles de culture patriarcale et par l'importation de la morale religieuse chrétienne, d'évoluer sans exposer les communautés à d'inutiles conflits.

## **Les réalisations : difficultés rencontrées et avancées**

Les propositions zapatistes ont contribué à transformer le rôle social des femmes. Mais ce processus est long, difficile et inégal. Commençons par les difficultés rencontrées dans la pratique.

Alors que la loi prône l'égalité entre les hommes et les femmes sur le plan politique et professionnel, ce principe a encore du mal à s'appliquer à tous les niveaux ainsi que l'expliquent les *compañeras* :



traditionnelle aux femmes et celui de la médecine générale aux hommes. À La Garrucha, l'équipe médicale qui assure le fonctionnement de la « Clinique de la femme » est intégralement composée... de femmes. La désignation de jeunes promotrices, dans tous les secteurs d'activités, révèle l'énoncé d'une problématique culturelle qui évolue lentement (inquiétude de certaines familles au regard de la tradition...). Une jeune fille investie d'une charge est forcément conduite à s'extraire du milieu familial. Elle se trouve, en conséquence, « exposée » à la fréquentation d'un environnement mixte qui inquiète les familles. Une préoccupation qui ne s'étend évidemment pas aux jeunes garçons placés dans les mêmes circonstances. Comme dans nos sociétés, le chemin est encore long avant que les femmes ne s'émancipent et puissent assumer les mêmes mandats que les hommes.

Cependant, les avancées sont réelles, obtenues dans une pratique obstinée où s'accumulent l'énergie et l'intelligence collective au profit d'une vie plus « digne ». Ainsi que l'écrivent les *compas* :

« Parfois une *compañera* a envie de prendre une charge mais son père ne le lui permet pas, si elle est célibataire il lui dit qu'elle ferait mieux de se trouver un compagnon. C'est un problème pour nous, mais ce que nous faisons alors est d'aller voir la *compañera* ou son papa, pour le convaincre de laisser une chance à sa fille parce qu'elle a le droit de prendre une charge, car c'est pour ça que nous luttons, et ça figure dans nos treize demandes. »

(Manuel de la Escuelita « *Gobierno autónomo I* », p. 47).

Les hommes sont nombreux à pousser ainsi à la participation des femmes et à faire changer les mentalités sur cette question. Pour comprendre l'ampleur des avancées dans la réalité des femmes zapatistes, il suffit de comparer la position qu'elles occupent avec celle des femmes des communautés non zapatistes. Ce sont les femmes qui ont exigé et obtenu l'interdit qui frappe la consommation d'alcool dans toutes les zones contrôlées par le mouvement. De ce seul fait a résulté la réduction massive des cas de violences conjugales et de violences sexuelles autrefois banalisés. Et pour les rares cas résiduels, les femmes se montrent particulièrement attentives à ce qu'ils ne demeurent pas impunis :

« C'est pour ça que nous, les femmes zapatistes, nous nous sentons bien, parce que nous avons pu commencer à dépasser toutes les difficultés au sein de nos familles, de nos communautés, ainsi que tous les autres problèmes, par exemple la violence, les viols ou les problèmes d'alcoolisme, d'assassinat. Tout ça n'a plus cours dans nos familles. »

(Manuel de la Escuelita « *Participación de las mujeres en el gobierno autónomo* », p. 15).

Le voile jeté sur le tabou sexuel commence à se lever, permettant la prise en charge et la prévention des maladies sexuellement transmissibles, ainsi que la mise en place d'informations sur le contrôle des naissances.



« Les hommes n'aiment pas beaucoup que l'on parle de ça mais maintenant, on sait que l'on a des droits. »

Compañera de la « Clinique de la femme » à La Garrucha (2012).

Enfin, d'une zone à l'autre, la participation des femmes est variable. Le partage des responsabilités politiques est beaucoup plus abouti dans les *caracoles* de Morelia et de La Realidad qu'ailleurs. À Morelia, c'est une femme qui sera la principale interlocutrice de la *Junta* auprès de la Brigade européenne (2010). À Oventik, la part des femmes présentes au sein des autorités est de l'ordre de la parité. C'est une jeune promotrice de santé qui guide les visiteur-euses européen-nes pour la visite de la clinique centrale de la zone. C'est une autre *compañera*, membre de la *Junta*, qui insiste sur la nécessité, pour les femmes, de conduire leur processus d'auto-émancipation. À la frontière des cadres démocratiques qui caractérisent le mouvement, les femmes doivent trouver la force de mener à bien des initiatives qui leur appartiennent.



Le Conseil de Bon Gouvernement de Morelia reçoit la Brigade européenne de solidarité avec les Zapatistes en juillet 2010

Il faut aussi souligner l'importance de l'éducation dans le changement de mentalités nécessaire sur la question de la place des femmes, importance dont les *compañeras* sont convaincues :

Comme chefs de famille nous avons le droit et l'obligation de donner une éducation à nos filles. Sur cette question de l'éducation des femmes, nous voyons qu'il y a encore aujourd'hui des générations qui ne savent ni lire ni écrire, c'est pour ça qu'il est important d'éduquer nos filles et nos fils, parce que ce sont eux qui doivent se préparer pour un jour devenir autorités du village [...] Il se passe beaucoup de choses, mais comment pouvons nous changer si les *compañeros* ne savent pas faire des tortillas, ne savent pas préparer leur maïs, laver leur vêtements? Comment pouvons nous changer ces idées,

comment pouvons-nous nous améliorer ? Dans ma région [Morelia], je dis toujours que l'éducation doit se faire dans la maison, que nous devons enseigner à nos fils à laver leur vêtements, qu'ils doivent apprendre à préparer leur nourriture et laver leur vaisselle, à travailler à la cuisine et que nos filles doivent apprendre à travailler aux champs.

(Manuel de la Escuelita « *Participación de las mujeres en el gobierno autónomo* », p. 55 et 59).

L'insurrection zapatiste a donc profondément modifié la situation des femmes indiennes. Surtout, dans leur lutte pour redéfinir les rapports sociaux de sexe, elles ont beaucoup appris à leurs compagnons. L'utopie de transformation sociale au cœur du zapatisme, elle l'ont prise à bras le corps en montrant que les cultures indiennes en lutte sont des cultures vivantes, ouvertes à la critique interne, évolutives, en dialogue avec les autres secteurs de la société mexicaine et du reste du monde. Quant à l'utopie qui est la leur, elles la feront évoluer à leur rythme, et malgré les obstacles et les contraintes qui leur sont opposés. C'est pourquoi certaines féministes peuvent les appeler à développer leur « conscience de genre » (et non pas seulement à formuler des revendications immédiates, ou à exiger des droits à égalité avec les hommes); elles seules sauront quand et comment se saisir de ces outils pour affirmer « *leurs revendications stratégiques d'égalité et de démocratie dans le lit, dans la famille, dans la communauté et dans le pays* ». (Mercedes Olivera, « Pratique féministe dans le mouvement zapatiste de libération nationale », dans Rosa Rojas (dir.), *Chiapas : y las mujeres, qué ?*, Tomo II, décembre 1995, traduction Jules Falquet).

## Le soutien de féministes au mouvement zapatiste

### « Première rencontre intercontinentale pour l'humanité et contre le néolibéralisme » (juillet 1996)

En 1996, des féministes de plusieurs pays d'Europe soulignent la parenté entre l'inspiration zapatiste et certaines de leurs revendications :

« *Le zapatisme a touché notre cœur parce qu'il coïncide avec certaines des propositions que le féminisme fait depuis plus de vingt ans :*

– *Une nouvelle éthique du pouvoir, qui ne soit pas patriarcal c'est-à-dire vertical, dominateur et excluant, mais horizontal et depuis le bas. Un pouvoir décentralisé, comme une responsabilité envers les autres – ce que le zapatisme appelle "commander en obéissant". [...]*

– *La validité permanente des utopies, de propositions ouvertes, diverses, inachevées, sans avant-garde ni hégémonie : un monde où tous les rêves aient leur place, et pas seulement la politique traditionnelle.*

– *La force de la parole et de la non-violence, d'apprendre à écouter les voix des plus petit-e-s, du quotidien, de la poésie et de l'humour : une autre logique et d'autres valeurs que celles du pouvoir traditionnel.*

– *Une autre manière de nous organiser. Des petits groupes autonomes et des réseaux de lutte sur la base d'intérêts communs, sans hiérarchie ni centralisme mais avec une vision d'ensemble, mondiale et même intergalactique. »*